

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE L'AIN**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CULOZ-BÉON**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

N° ordre : DE-26-56

N° ordre dans la séance :
DE-20260922-03

Date de la convocation :
16/09/2026

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux septembre à 19 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT

Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, David TREBOZ, Déborah GLEYZE, Loïc MONTEIRO, Katerina CHAPMAN, Mickaël MOUTOT, Marie-Françoise SONZOGNI, Sylviane GUILLERMET, Nadine BRAVI, Marc MEO, Frédéric DI PAOLO, Stéphanie TRUCHE, Stéphanie CHAMPON, Sylvain BOIS, Céline FILIPPI, Anthony DENAERDT, Jade LESAGE, Jean-Luc GIGUET, Daniel ROSSI, Christelle BOUVIER, Elodie ROY, Alexia CHARRIER conseillers

Absents excusés : Cyril DUBOUCHET (procuration à Claude FELCI), Christelle MARCHAND (procuration à Stéphanie TRUCHE), Franco SALVATORE (procuration à Elodie ROY)

Secrétaire de séance : Mickaël MOUTOT

RÈGLEMENTS D'UTILISATION DES SALLES DES FÊTES

Déborah GLEYZE, Adjointe au Maire, informe le Conseil municipal que les règlements d'utilisation des salles des fêtes Le Phaëton et Léon Ponnet, actuellement en vigueur, nécessitent une mise à jour, notamment en ce qui concerne les parties relatives aux conditions d'accueil et de sécurité des différents types d'utilisateurs.

Sont joints en annexe le règlement d'utilisation de la salle des fêtes Le Phaëton et le règlement d'utilisation de la salle des fêtes Léon Ponnet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le règlement d'utilisation de la salle des fêtes Le Phaëton et le règlement d'utilisation de la salle des fêtes Léon Ponnet.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
Mickaël MOUTOT



Le Maire
Jean-Marc DUPONT

